



PLATEFORME

**12 recommandations
clés pour la vitalité
culturelle des territoires
du Québec**

Élections provinciales 2026

09-2026

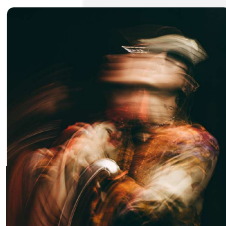
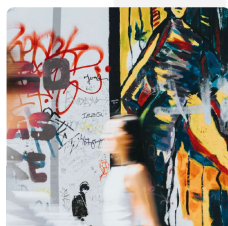
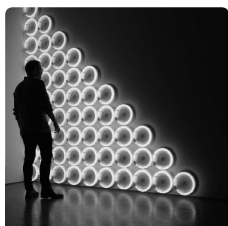
**RÉSEAU
CULTURE**

360°

Préambule

Les arts et la culture contribuent de multiples façons au développement des régions du Québec : amélioration de la qualité de vie des citoyen·nes, diversification de l'économie, épanouissement de la jeunesse, croissance de l'innovation et de la créativité, expression de l'identité et déterminant essentiel de la santé et du bien-être.

Pour se déployer, se consolider, rayonner et survivre, la culture a besoin de mesures publiques ciblées et porteuses. Dans le cadre des élections provinciales 2026, c'est dans cet esprit que le Réseau Culture 360°, qui regroupe 15 conseils régionaux de la culture du Québec, propose 12 recommandations clés aux différents partis politiques afin de soutenir le développement culturel et d'en assurer sa vitalité dans tous les territoires du Québec.



Quatre grands enjeux

- 1** Enjeu 1 / **Le renforcement des écosystèmes culturels régionaux**
- 2** Enjeu 2 / **L'arrimage de la culture avec les jeunes du Québec**
- 3** Enjeu 3 / **Le soutien des créateur·trices**
- 4** Enjeu 4 / **Le développement des entreprises culturelles en région**

Enjeu 1 / Le renforcement des écosystèmes culturels régionaux

Les conseils régionaux de la culture : des structures d'accompagnement performantes

Créés il y a maintenant 50 ans, les conseils régionaux de la culture (CRC) du Québec sont des acteurs clés pour répondre aux enjeux des milieux culturels et artistiques de toutes les régions. Ils regroupent les personnes et les organismes qui contribuent à la vitalité artistique et culturelle de leur région. Ils réalisent les mandats confiés par le milieu culturel et par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) du Québec. Les CRC favorisent le développement artistique et culturel régional par une concertation de leurs membres qui conduit à des actions de sensibilisation, de représentation, de promotion et de développement. Ils assument un rôle-conseil auprès des différents partenaires dans le but d'assurer la défense des intérêts artistiques et culturels de leur région. Interlocuteurs privilégiés du gouvernement du Québec, les conseils régionaux de la culture interagissent avec les instances municipales et régionales pour assurer le développement des arts et de la culture sur leur territoire. En 2025 seulement, leurs actions combinées ont contribué à générer plus de 14 M\$ en financement public et privé pour le milieu.

Le soutien au fonctionnement des conseils régionaux de la culture stagne depuis 2017. L'augmentation des coûts de mains-d'œuvre et l'inflation mettent les organisations sous pression, ce qui se traduit par une faible compétitivité sur le marché de l'emploi, entraînant la perte d'expertise et la diminution de l'offre de services offerts au milieu.

Recommandation 1

Le Réseau Culture 360° recommande au prochain gouvernement du Québec de **bonifier le financement des conseils régionaux de la culture** afin qu'ils puissent maintenir une **offre de service de qualité** pour le milieu culturel.

Le financement sur une base régionale pour répondre aux enjeux

Il existe trois types d'ententes régionales qui favorisent le déploiement de la culture sur le territoire du Québec, soit les ententes de développement culturel entre les villes, les municipalités régionales de comté (MRC) et le ministère de la Culture et des Communications (MCC); les ententes sectorielles de développement entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le MCC et les partenaires municipaux; et le programme de partenariat territorial du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) qui cible les artistes et implique parfois le milieu municipal et le MAMH. Chacune de ces ententes rencontre des défis de mise en œuvre qui lui sont propres et chacune dépend aussi des orientations prises par les personnes élues. Or, ce type d'ententes incite les MRC à assumer un plus grand rôle en matière de culture et de patrimoine. Elles contribuent à assurer une cohérence entre les préoccupations gouvernementales et les actions réalisées par les municipalités. Pour les publics locaux, elles sont aussi synonymes d'une offre culturelle enrichie, à proximité de leurs milieux de vie.

Les ententes de développement culturel entre le MCC et le monde municipal couvrent une majorité de municipalités au Québec et constituent un incroyable levier de financement pour la culture, ce qui stimule l'engagement financier des instances municipales. Ce type d'entente aurait tout intérêt à être mieux doté financièrement pour tirer avantage de l'effet levier et favoriser la culture de proximité. Les ententes sectorielles de développement se font toujours rares. Dans les quelques régions dans lesquelles elles sont implantées, ce type d'entente permet de faire face à des enjeux qui dépassent les limites municipales et permettent d'optimiser l'action gouvernementale en évitant le morcellement et les dédoublements tout en favorisant la cohésion et les identités régionales.

Recommandation 2

Le Réseau Culture 360° recommande au prochain gouvernement du Québec de mettre en place des mesures et des moyens afin de **s'assurer que la culture fasse partie des ententes sectorielles de développement partout au Québec** au bénéfice du milieu et des citoyens et des citoyennes.

Recommandation 3

Le Réseau Culture 360° recommande au prochain gouvernement du Québec de **bonifier l'enveloppe destinée aux ententes de développement culturel** avec les municipalités et les MRC du Québec.

Le financement privé et la philanthropie

Le financement privé, notamment la philanthropie, est une source de financement sous-utilisée par le secteur culturel, notamment par les petites organisations qui constituent une part importante du milieu culturel. La culture se trouve au 11^e rang de tous les secteurs au Québec dans ce domaine et accuse un retard important sur le reste de l'Amérique du Nord. Le secteur culturel au Québec recueille 6,5 fois moins de financement privé que celui de l'Ontario. La principale raison pour ne pas donner en culture est l'absence de sollicitation. Toutes les mesures publiques mises en place ces vingt dernières années n'ont pas permis de faire bouger l'aiguille et le Québec est toujours à la traîne. Durant les dernières années, le pourcentage de financement public a augmenté de manière beaucoup plus importante (+ 113 %) que celui du financement privé (+ 48 %).

Force est de constater que le secteur culturel manque d'expertise, de relations et de temps pour réussir. La philanthropie est un secteur qui s'est largement professionnalisé. La santé, l'éducation ou les services sociaux ont des fondations bien structurées, dotées d'un haut niveau d'expertise et rudement compétitives. Il est extrêmement difficile de rivaliser pour de petits organismes sans expertise de pointe, particulièrement en région (50 % des organisations culturelles ont moins de 5 employé-es). Le geste de donner est la résultante d'une relation préalablement établie. Faute de temps et de ressources, les petites organisations se concentrent sur leurs missions premières.

Dans ce contexte, il est impératif de mettre en place des mécanismes qui permettraient au milieu de bénéficier de l'expertise nécessaire pour réussir et diversifier son financement. La mise en place d'une structure mutualisée sur une base régionale permettrait au milieu de bénéficier de l'expertise nécessaire pour développer des relations avec les communautés d'affaires, mettre en place des stratégies de financement et ainsi favoriser la résilience du milieu.

Recommandation 4

Le Réseau Culture 360° recommande au prochain gouvernement du Québec de **mettre en oeuvre la stratégie de financement privé** déposée par le Réseau Culture 360° qui propose notamment la **création de structures régionales en philanthropie** et de **l'accompagnement spécialisé** qui permettrait au milieu culturel de tirer avantage de ce type de financement.

La nécessaire indexation du financement public

Comme tous les secteurs d'activités économique, le secteur culturel est confronté aux conséquences de l'augmentation des coûts de production. Au cours des dernières années, il a vu exploser les coûts de main-d'œuvre, les coûts d'assurances et les coûts de sécurité, pour ne nommer que ceux-là, bien au-delà de l'indice des prix à la consommation. Pour faire face à cette réalité, le milieu doit développer des stratégies pour augmenter ses revenus et contrôler ses coûts de production, le tout souvent au prix de la qualité artistique.

Les structures de financement public pour le soutien au fonctionnement des organismes ont tendance à cristalliser ce financement à des montants fixes pour de trop longues périodes, ce qui fait en sorte que la capacité d'action des organisations décline au rythme de l'augmentation des coûts de production. Ce phénomène entraîne la diminution de la qualité et de la quantité de l'offre culturelle. Dans ce contexte, les mécanismes de financement au fonctionnement devraient prévoir des mécanismes d'indexation pour assurer un financement constant.

Recommandation 5

Le Réseau Culture 360° recommande au prochain gouvernement du Québec de mettre en place un mécanisme d'**indexation dans les programmes de soutien au fonctionnement** des organismes culturels.

Enjeu 2 / L'arrimage de la culture avec les jeunes du Québec

« La culture à l'école » et les sorties scolaires

En novembre 2025 le rapport du [Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2025-2026](#) révèle que le ministère de l'Éducation envisage des coupures de 13 M\$ pour 2026-2027 et de 26,5 M\$ pour les trois années subséquentes dans l'enveloppe du programme « La culture à l'école » et les sorties scolaires en milieu culturel, ce qui représente une diminution de la moitié du budget consacré à ces mesures. Le montant alloué pour ces mesures qui ont été préservées dans le budget 2026-2027 du gouvernement du Québec se voit à nouveau menacé par une réforme du ministère de l'Éducation qui amalgame les budgets consacrés à ces mesures à d'autres mesures en lien avec le loisir et le sport, ce qui donne ainsi la possibilité aux centres de services scolaires d'utiliser ces fonds selon leurs priorités. Cette réforme risque de fragiliser le secteur culturel et de priver bon nombre d'élèves de sorties culturelles et d'activités avec des artistes professionnel·les.

Pour plusieurs diffuseurs et compagnies jeunesse, les représentations scolaires constituent une part essentielle de leurs revenus et de leur mission. À titre d'exemple, près de 75 % des représentations de spectacles de théâtre jeune public entre 2023 et 2025 ont eu lieu en-dehors de Montréal et de Québec. Celles-ci sont en grande majorité des représentations scolaires. Une diminution significative de ces activités entraînerait des répercussions importantes, soit la perte de leur principale source de revenus autonomes, l'annulation de centaines de représentations scolaires, une baisse drastique des tournées en région, la difficulté pour les diffuseurs de maintenir une programmation jeunesse, la précarisation d'une grande partie du réseau de diffusion jeunesse, une diminution de l'offre culturelle, l'annulation de contrats, la perte de talents et d'expertises, une précarisation accrue du milieu pourrait même entraîner la fermeture d'organisations.

Il en va de même pour de nombreux·ses artistes dans toutes les régions du Québec qui trouvent dans ces programmes une source de revenus essentielle et un ancrage dans leur communauté. À titre d'exemple, 95 % des artistes en arts visuels interviennent dans leur région ou dans des territoires voisins grâce au programme « La culture à l'école », ce qui contribue à l'épanouissement d'une culture de proximité riche et dynamique.

Ces mesures sont des outils d'équité territoriale qui permettent une diffusion culturelle large et décentralisée sur tout le territoire québécois. Elles assurent une présence artistique dans des milieux où l'offre culturelle est limitée et où les enjeux socio-économiques limitent l'accès à la culture, en donnant un accès équitable aux arts et à la culture pour l'ensemble des élèves, en plus de représenter un soutien aux diffuseurs. Par ailleurs, les coûts de transport pour les communautés éloignées viennent exacerber le problème.

Ces programmes ont contribué de manière tangible à accroître la fréquentation des arts par les élèves. Les observations recueillies auprès du milieu suggèrent que ces mesures demeurent insuffisamment utilisées. Les principaux obstacles à leur déploiement sont liés d'une part à l'absence de ressources spécifiquement affectées à la coordination logistique et administrative et, d'autre part, aux difficultés de mise en relation entre les établissements scolaires, les artistes et les organismes culturels.

Recommandation 6

Le Réseau Culture 360° recommande au prochain gouvernement du Québec de **protéger et d'indexer les sommes destinées aux programmes « La culture à l'école » et aux sorties scolaires** en milieu culturel et de les **rapatrier au ministère de la Culture et des Communications**.

Recommandation 7

Le Réseau Culture 360° recommande au prochain gouvernement du Québec de mettre en place un **réseau d'agent·es de liaison au sein des conseils régionaux de la culture** pour faire le **pont entre le milieu culturel et celui de l'éducation** afin de limiter les obstacles aux activités culturelles en milieu éducatif et ainsi **optimiser les investissements au bénéfice des jeunes**.

Intervenir dans le parcours de vie des jeunes

Sous l'effet des géants du Web, les jeunes Québécoises et Québécois sont exposé-es de manière importante à la culture de partout dans le monde et plus particulièrement à celle des pays anglo-saxons. Le gouvernement du Québec a d'ailleurs entrepris de nombreuses démarches pour favoriser la découvrabilité des contenus culturels francophones.

La culture joue un rôle déterminant dans la persévérance scolaire, elle contribue au développement d'aptitudes sociales et citoyennes, à de meilleurs résultats scolaires, au développement d'un esprit critique, en plus de favoriser le sentiment d'appartenance à la communauté et de contribuer au bien-être global des jeunes. Elle est par ailleurs un vecteur d'intégration sociale, de francisation et de valorisation de la langue française.

Établir des liens entre les jeunes et les différentes expressions de la culture québécoise demeure un défi constant. Pour faire face à ce défi majeur, il faut multiplier les mesures pour s'assurer que la culture s'imisce dans les parcours de vie des jeunes, tout comme dans leur parcours de navigation sur Internet. La culture doit être nettement plus présente, notamment par un enseignement des arts de qualité, une offre diversifiée d'activités et de loisirs culturels et des occasions de sorties culturelles en dehors du cadre scolaire.

Recommandation 8

Le Réseau Culture 360° recommande au prochain gouvernement du Québec de faire de **l'accès à la culture des jeunes une priorité nationale** et de déployer une **stratégie structurante qui les accompagne tout au long de leur parcours de vie.**

Enjeu 3 / Le soutien des créateur·trices

Le filet social des artistes

Le secteur culturel est confronté à une précarisation structurelle croissante, particulièrement marquée chez les artistes, les artisan·es et les travailleur·euses de la culture. Malgré leur contribution essentielle au dynamisme artistique, socioculturel et socio-économique du Québec, ces professionnel·les exercent trop souvent leur métier dans des conditions d'insécurité financière, sans filet social adéquat pour faire face aux aléas de leur parcours professionnel et aux répercussions que cette réalité peut avoir sur leur vie personnelle et familiale. Selon le Chantier filet social en culture actuellement en cours, dans le milieu culturel :

- 44 % des emplois sont dits atypiques, caractérisés par le travail autonome, les contrats temporaires, l'entrepreneuriat artistique et les statuts souvent hybrides;
- 43 % des travailleur·euses autonomes ne bénéficient pas d'assurances collectives ni de Régime enregistré d'épargne-retraite (REER);
- 23 % de travailleur·euses autonomes en culture ne bénéficient ou ne cotisent pas au Régime des rentes du Québec (RRQ);
- 47 % de professionnel·les en culture n'ont pas accès à l'assurance-emploi.

Dans ce contexte, il est plus qu'urgent de mettre en place des mesures adaptées pour que les artistes et les autres travailleur·euses en culture puissent bénéficier du filet social que nous avons développé collectivement. Plus spécifiquement, il faut s'assurer que les artistes puissent bénéficier d'un régime d'assurance en cas de pépin, qu'ils puissent bénéficier d'un système de remplacement du revenu adapté à la réalité artistique en cas de chômage et que tous puissent bénéficier d'une retraite à la hauteur de leur contribution à la collectivité. Pour faire face à cet enjeu, le milieu a mandaté Compétence Culture pour documenter cet enjeu et proposer des pistes d'action concrète.

Recommandation 9

Le Réseau Culture 360° demande au prochain ou à la prochaine ministre de la Culture et des Communications de **soutenir la démarche de Compétence Culture** et d'exercer un leadership fort afin de **s'assurer que les gouvernements du Québec et du Canada mettent en place des mesures structurantes** pour doter le milieu d'un véritable filet social.

Soutien au milieu artistique*

À la suite d'une mobilisation historique du milieu culturel, le gouvernement du Québec annonçait lors du dépôt de son budget 2025-2026 que le budget du CALQ serait porté à 200 M\$ sur trois ans, avec une base consolidée à 165 M\$. Cet apport a permis à plusieurs organismes de souffler et de poursuivre leurs activités dans une conjoncture de plus en plus difficile. Toutefois, la somme de 35 M\$ qui arrivera à échéance en 2027-2028 demeure essentielle puisque les enjeux financiers persistent. Il est donc crucial de poursuivre les efforts de consolidation et d'accroissement de la base budgétaire du CALQ.

Dans la dernière année et pour donner suite à l'appel du ministre de la Culture à trouver des solutions aux multiples enjeux auxquels le milieu des arts et de la culture fait face, plusieurs chantiers et groupes de travail ont émis de nombreuses recommandations à la suite de ces démarches de concertation. Le CALQ a été particulièrement associé aux rapports portant sur l'avenir des arts de la scène avec son [Plan d'action 2025-2028 sur la diffusion des arts actuels](#) en plus de participer à la Table sur les festivals. Ces rapports font état de constats soulignant des lacunes au niveau du financement, de la nécessité de mobiliser le milieu des affaires, du contact difficile avec les jeunes publics, de la diffusion des œuvres et l'absence de données dans le secteur.

Le prochain gouvernement doit assurer la continuité des actions entamées et donner les moyens financiers et humains au CALQ de déployer les recommandations issues des différents documents.

Recommandation 10

Le Réseau Culture 360° propose au prochain gouvernement du Québec **d'assurer la pérennité du financement du Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ) en consolidant la base de crédits budgétaires à 200 M\$ et en instaurant des principes d'indexation au coût de la vie de ses programmes de base.**

*Extrait de la plateforme de Culture Montréal

Enjeu 4 / Le développement des entreprises culturelles en région

L'implantation d'entreprises culturelles en région

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) doit renforcer son intervention en région afin de mieux réaliser sa mission d'implantation et de développement des entreprises culturelles partout au Québec. Les données montrent que la majorité du financement de cette société d'État demeure concentrée dans les grands centres tandis que la vaste majorité des régions reçoivent moins de 1 % des montants distribués. Le secteur des métiers d'art et du cinéma, bien présents en région, obtiennent une part marginale de financement.

Plusieurs obstacles contribuent à cet état de fait, comme la méconnaissance des programmes de la SODEC en région, le besoin d'accompagnement des entreprises culturelles, l'inadaptation de certains outils financiers aux réalités régionales et l'absence d'une stratégie structurante d'implantation régionale d'entreprises culturelles.

Recommandation 11

Le Réseau Culture 360° propose au prochain gouvernement du Québec d'**inciter la SODEC à s'appuyer sur les conseils régionaux de la culture** et sur son réseau d'agent·es en entrepreneuriat artistique pour **promouvoir ses programmes, accompagner les clientèles, exercer une veille régionale, développer des interventions territoriales et créer des fonds régionaux.**

Recommandation 12

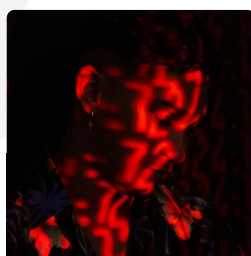
Le Réseau Culture 360° propose au prochain gouvernement du Québec de **soutenir la SODEC** afin qu'elle puisse **bonifier ses investissements de manière équitable sur l'ensemble du territoire**, notamment pour le **secteur des métiers d'art et du cinéma.**

À propos du Réseau Culture 360°

Le Réseau Culture 360° est une organisation qui regroupe 15 conseils régionaux de la culture (CRC) du Québec. Depuis la fin des années 1970, les CRC jouent un rôle essentiel dans le développement culturel des régions, en agissant comme interlocuteurs privilégiés auprès des instances gouvernementales et locales.

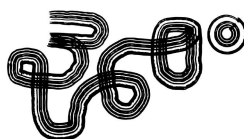
La mission du Réseau est de concerter, représenter et appuyer les CRC afin de favoriser la vitalité artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire québécois. En synergie avec ses membres, il agit comme un acteur clé de l'écosystème culturel, œuvrant pour une culture juste, durable et accessible.

Le Réseau se distingue par sa capacité à mobiliser les milieux culturels, à s'adapter aux enjeux régionaux et à porter une voix forte dans l'espace public. Il soutient des initiatives structurantes, comme l'entrepreneuriat artistique, la découvrabilité des contenus francophones, et le financement culturel équitable, tout en renforçant la présence médiatique et la visibilité des régions.



Les membres du Réseau Culture 360°

Le Réseau Culture 360° regroupe les 15 conseils régionaux de la culture (CRC) du Québec et des équipes totalisant plus de 120 professionnel·les. Ensemble, les membres du Réseau représentent près de 5 000 artistes, artisans·es, écrivains·es, organismes artistiques et culturels, partout sur le territoire, de la Côte-Nord jusqu'en Outaouais, de l'Abitibi, jusqu'en Gaspésie.



**pour la
vitalité
culturelle
des régions**



Document produit par
Le Réseau Culture 360°

Rédaction

Éric Lord, directeur général du Réseau Culture 360°
Anne Bernard, conseillère principale aux politiques publiques pour
Culture Montréal

Orientations stratégiques

Céline Breton, directrice générale de Culture Gaspésie
Shéril Gravel, co-directrice générale de Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean
Emmanuelle Hébert, co-présidente du Réseau Culture 360° et directrice
générale de Culture Montréal
Dominique Lapointe, directrice générale de Culture Bas-Saint-Laurent
Julie Martineau, co-présidente du Réseau Culture 360° et directrice générale
de Culture Outaouais

Édition

Myriam Lortie, coordonnatrice aux communications
du Réseau Culture 360°

Juillet 2026